


REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES YVELINES	C.C.A.S. DE LA CELLE SAINT-CLOUD	La Celle Saint-Cloud 
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.</b>		<b>Délibération n° DEL 25-37          Du 17 décembre 2025</b>
L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 17 décembre, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués à domicile le 28 novembre 2025, se sont réunis dans la salle des Commissions, sous la présidence de Sylvie d'ESTEVE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.		
EN EXERCICE : 17  PRESENTS : 10  POUVOIRS : 3  VOTANTS : 13	POUR : 13  CONTRE : 0  ABSTENTIONS : 0	
<p><b>PRESENTS</b></p> <p>Madame Sylvie d'ESTEVE, Vice-Présidente du C.C.A.S.</p> <p>Monsieur Mohamed KASMI, Maire Adjoint</p> <p>Monsieur Benoît VIGNES, Maire Adjoint</p> <p><i>Mesdames et Monsieur les Conseillers municipaux :</i></p> <p>Mme Birgit DOMINICI, Mme Marie-Pierre DELAIGUE</p> <p><i>Mesdames et Messieurs les Membres associatifs :</i></p> <p>Mme Sakina BARRAULT, Mme Françoise CACLIN, Mme Agnès DEMODE, M. Philippe POUDOU, M. Alain ROZANSKI</p> <p><b>ABSENTS</b></p> <p>Monsieur Olivier DELAPORTE, Président du C.C.A.S.</p> <p>Mme Françoise ALBOUY, Mme Dominique PAGES, M. Jean-François THOMAS, Mme Tatiana FAGOT, M. Benoît EYMARD, M. Yves de SAINTIGNON</p> <p><b>PROCURATIONS</b></p> <p>Mme Françoise ALBOUY à Mme Birgit DOMINICI</p> <p>M. Benoît EYMARD à M. Mohamed KASMI</p> <p>M. de SAINTIGNON à Mme Sylvie d'ESTEVE</p>		
<b>Objet : CONVENTION DE BENEVOLAT</b>		
<p><i>Le Conseil d'administration du C.C.A.S.,</i></p> <p>Considérant que dans certaines circonstances ou pour développer certaines activités, le C.C.A.S. peut bénéficier de la collaboration bénévole de certaines personnes,</p> <p>Considérant notamment que les besoins de l'Espace André Joly et de la résidence Renaissance justifient le recours occasionnel à des collaborateurs bénévoles,</p> <p>Considérant la nécessité de proposer un cadre d'intervention au collaborateur bénévole à travers la signature d'une convention de bénévolat,</p>		

*Après en avoir délibéré,*

*À l'unanimité des membres présents et représentés,*

**DECIDE**

**D'approuver** le recours au bénévolat dans le cadre des activités du C.C.A.S.

**D'approuver** la convention de bénévolat jointe en annexe à la présente délibération.

**D'autoriser** la Vice-Présidente à signer la convention jointe en annexe.

*La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.*

Pour extrait conforme au Registre

Le Président du C.C.A.S.



Olivier DELAPORTE

Vice-Président de Versailles Grand Parc

Maire



Accusé de réception en Préfecture  
078-267800480-20251217-DEL25-37-DE  
Date de transmission : 23/12/2025  
Date de réception en Préfecture : 23/12/2025  
Date de publication : 24/12/2025